

Rapport des renseignements généraux
14 juin 1945



Meaux le 12 Juin 1945

MEAUX

Le Commissaire de Police
chargé de la Circonscription de M E A U X

Cre. P/SG.
12.6.1945

Monsieur le Secrétaire Général pour la Police
à VILLENNES

Objet : Manifestation survenue à la suite de l'arrestation de collaborateurs.

J'ai l'honneur de vous faire connaître ce qui suit :

Le 13 juin 1945, vers 14h.15, à la suite d'une communication émanant du Centre d'Accueil des Prisonniers et déportés, stationnés en gare de Meaux, les Services du Commissariat de Police ont procédé à l'arrestation de deux collaborateurs notoires, un nommé ZINCK Ernest et sa femme née KUPFER Ella, domiciliés à Meaux d'où ils étaient partis pour l'Allemagne en août 1944.

La nouvelle de cette arrestation se répandit rapidement en ville, et vers 17 heures 45, alors que je me trouvais à l'Hotel de Ville à une réunion des Industriels de l'arrondissement, présidée par Mr. Le Préfet de Seine & Marne, j'étais averti qu'un groupe d'environ 40 personnes, composé de déportés, de femmes de déportés et de prisonniers, se rendait au Commissariat de police pour manifester à la fois sa satisfaction de constater l'arrestation de ces collaborateurs et sa haine pour ces valets de l'occupant.

Au poste se trouvaient, indépendamment du personnel civil, installé au 1^{er} étage, un brigadier et un gardien de la Paix, les autres fonctionnaires en tenue étant chargés de la surveillance des établissements bancaires. Les déportés se jetèrent sur les prévenus et leur administrèrent quelques gifles et coups, ne provoquant aucune blessure.

Je me rendis immédiatement au Commissariat de Police où je fis évacuer les lieux sur le champ sans difficulté. Je donnai des ordres afin que les détenus fussent immédiatement placés dans les chambres de sûreté après qu'ils eussent été fouillés/

...

Mais la foule, informée de la présence de ces individus, s'assemblait devant le Commissariat, les réclamant véhémentement. Constatant que le nombre de personnes augmentait sans cesse (il avait atteint environ un millier de personnes à 19 heures), je me mettais immédiatement en rapport avec Mr. le Sous-Préfet afin d'obtenir le concours de la gendarmerie. Les forces de police s'avérant insuffisamment insuffisantes en nombre en regard à l'absorption de gardiens par les bureaux de l'échange.

J'ai reçu alors une vingtaine de gendarmes et mobilisant le personnel de police (civil et tenue), j'obtins un total d'environ 40 hommes pour la garde du Commissariat.

La foule criait : "Qu'on nous les donne... au poteau"

Elle semblait néanmoins s'apaiser, quand, quelques militaires de la 1^{re} D.F.P.L. (1^{re} division des forces Françaises Libres) l'exhortèrent à réclamer les "boches". 3 d'entre-eux réussirent à franchir les grilles du Commissariat devant Place Lafayette; ils furent immédiatement neutralisés et ramenés à la raison. Il convient d'ailleurs de noter qu'ils étaient sensiblement pris de boisson. D'autres militaires, dont des légionnaires chargés de la surveillance des établissements pénitentiaires, conjointement avec la police, enjoignirent la foule à enfoncer les grilles du Commissariat.

A 22 heures, constatant que la foule continuait à manifester pour l'obtention des collaborateurs, je fis venir Mr. MARVIN, Président de l'Association des Déportés de Meaux, afin d'informer ses compatriotes que les collaborateurs que détenait la police ne pouvaient désormais être mis entre les mains de la foule. Celle-ci fut satisfaite lorsque nous lui montrâmes les détenus à la fenêtre du premier étage. Espérant néanmoins voir sortir ces derniers, elle se maintint encore quelques instants aux abords du Commissariat. Puis, lassée d'attendre, elle se retira insensiblement, et, à environ 50, comme il ne demeurait plus personne sur la place publique, je fis conduire en automobile les détenus à la Maison d'arrêt dont réquisition avait été prise précédemment par Mr. le Sous-Préfet auprès du Surveillant-chef.

Je renvoyai alors les forces de gendarmerie dont j'ai particulièrement apprécié le concours, et tout l'entra dans le calme.

Il semble désormais qu'à l'occasion du retour éventuel de collaborateurs rapatriés d'Allemagne, il soit à craindre que la foule ne commette des exactions à leur rencontre dès leur arrivée.

Monsieur le Préfet a été tenu au courant de la situation.

Le Commissaire de Police

RENSEIGNEMENTS

I° - le nommé ZINCK Ernest, né le 24.12.1897 à VERGAILLE (Moselle) d'origine allemande, naturalisé Français, était directeur du Bureau de placement allemand, cours Maout à Meaux, et affilié au PPF. Il avait quitté la ville en août 1944, au moment de l'avance

....

des troupes Américaines. En Allemagne, s'étant, lui et sa femme, fait passer comme travailleurs requis, il avait été rapatrié en cette qualité et arriva ce jour au centre d'accueil de la gare de Meaux où il fut appréhendé par la Police.

2° - Il convient de noter que les esprits s'étaient trouvés échauffés à la suite de la réunion publique tenue hier soir 12 juin à 21 heures à Meaux, par les déportés qui dénoncèrent les barbaries nazies dans les camps de Buchenwald, Mathausen, etc... Le mot d'ordre était "vengeance" et le nom de certains collaborateurs dont celui de ZINCK fut prononcé au cours de cette réunion.

3° - Je signale enfin, que, l'officier commandant le détachement des Légionnaires cantonnés à Meaux, prévenu par mes soins de la conduite de ses hommes, n'a pas eu l'autorité nécessaire d'enjoindre à ces derniers de se retirer.

Quant à l'Officier commandant le détachement de la I^{re} D.F.F.L. il n'a pas été possible de le joindre, son P.C. étant, paraît-il, à Villiers-sur-Morin. (SAM)

Le Commissaire de Police.



DESTINATAIRES

MMrs. Le Sous-Préfet à MEAUX
- le Secrétaire Général pour la Police à VERSAILLES
- le Commissaire divisionnaire, chef du service régional de la Sécurité à VERSAILLES
- le Commissaire de Police, chef du District à MELUN
- le Commissaire de Police, chef du secteur des Renseignements Généraux à Meaux
- le Commandant de la Gendarmerie à MEAUX
Archives.